

PROCEDURE DE PRELEVEMENT DES ECHANTILLONS DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION SALMONELLOSE PORCINE (PAS)

L'A.R. relatif à la surveillance des salmonelles chez les porcs impose un examen bactériologique des matières fécales prélevés par le vétérinaire d'exploitation chez les porcelets sevrés et chez les porcs d'engraissement selon les modalités suivantes :

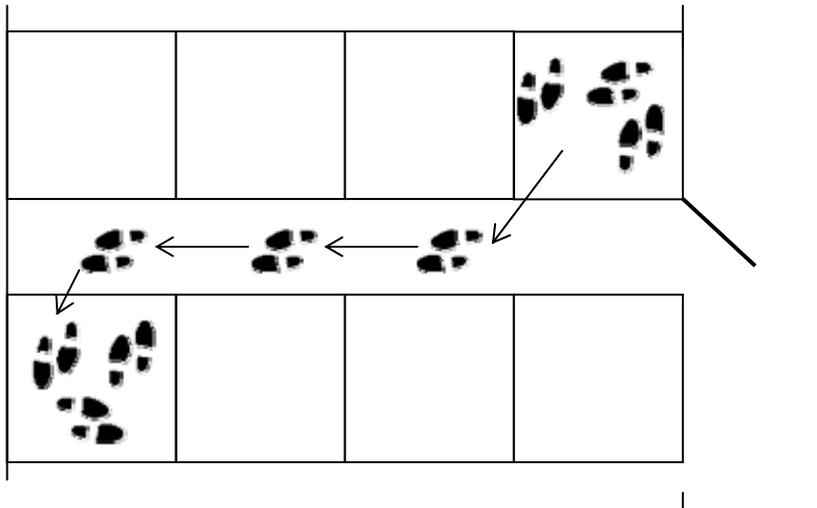
1. MATERIEL NECESSAIRE

- 4 paires de surbottes en plastique blancs (pour éviter la contamination des étables par les chaussures ou bottes du préleveur)
- 4 paires de chaussons bleus (pour la véritable prise d'échantillon, soit une paire par compartiment prélevé)
- 4 sachets plastiques à fermeture automatique (pour l'emballage individuel des prélèvements de chaque compartiment)
- Un document 'Demande d'analyse Salmonellose chez le porc' (Plan d'Action Salmonella)
- Une enveloppe d'expédition « port payé par le destinataire » en plastique blanc

2. METHODE DE TRAVAIL

2.1. Nombre d'échantillons à prélever

- **Au minimum 4 échantillons sont prélevés par exploitation.**
Au moins un échantillon est prélevé dans chacun des groupes suivants :
 1. porcelets sevrés (<40 KG)
 2. porcs en début d'engraissement (40-59 KG)
 3. porcs en milieu d'engraissement (60-79 KG)
 4. porcs en fin d'engraissement (>=80 KG)
 Si ces 4 groupes d'âge ne sont pas présents dans l'exploitation, les 4 prélèvements sont répartis sur les groupes présents.
- Par groupe d'âge, on prélève au **minimum 2 loges du compartiment** (une à l'entrée et l'autre au fond du compartiment) ainsi que l'allée entre ces deux loges comme représenté ci-dessous :



2.2. Envoi des échantillons

- Avant la prise des échantillons, toujours se laver soigneusement les mains.
- Pour entrer dans chaque compartiment à prélever, enfiler une paire de surbottes blanches puis, par-dessus, une paire de chaussons bleus. Echantillonnez les endroits comme indiqué sur le schéma.
- A la sortie du compartiment, enlever les chaussons bleus et les placer dans un sachet transparent que l'on refermera soigneusement immédiatement, après en avoir chassé l'air.
- Compléter l'**étiquette** sur le sachet à fermeture automatique avec le nom du détenteur (ou N° Troupeau) et le numéro d'échantillon.

2.3. Demande d'analyse

- Chaque envoi d'échantillons doit être accompagné d'un document '**Demande d'analyse Salmonellose chez le porc**'.
- Les 4 sachets transparents et la demande d'analyses sont alors placés dans l'enveloppe blanche pour l'envoi au laboratoire.
- Les échantillons DOIVENT parvenir au laboratoire dans les 48 heures du prélèvement. Si vous envoyez par la poste, ne prélever pas le vendredi.
- Les échantillons doivent être emballés de telle sorte qu'aucune contamination ne soit possible pendant le transfert.

3. RECHERCHES COMPLEMENTAIRES

- Pour d'autres analyses complémentaires souhaitées (Brachyspira, PIA, PRRS...), utiliser systématiquement un autre document de demande d'analyse. Prière de nous contacter au préalable pour les modalités pratiques.